

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE »
Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 16 mai 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI et Mr Sofiene BEN AMIRA.

ACTIF SITUATION ARRETEE AU 31/12/2015		2015		2014
		BRUT	Amortissements et Provisions	NET
AC1	Actifs incorporels			
	AC12 Concessions, brevets, licences, marques	735 430,741	500 160,659	235 270,082
	AC13 Fonds commercial	90 420,548		90 420,548
		825 851,289	500 160,659	325 690,630
AC2	Actifs corporels d'exploitation			
	AC21 Installations techniques et machines	4 980 015,704	3 546 440,279	1 433 575,425
	AC22 Autres installations, outillage et mobilier	1 337 767,850	641 569,691	696 198,159
		6 317 783,554	4 188 009,970	2 129 773,504
AC3	Placements			
	AC31 Terrains et constructions			
	AC311 Terrains et constructions d'exploitation	19 369 436,994	2 186 310,971	17 183 126,023
	AC312 Terrains et constructions hors exploitation	11 207 809,898	2 458 903,289	8 748 906,609
	AC32 Placements dans les entreprises liées et participations			
	AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	65 722 129,059		65 722 129,059
	AC33 Autres placements financiers			
	AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	26 471 387,235	273 925,938	26 197 461,297
	AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe	47 431 167,000		47 431 167,000
	AC334 Autres prêts	18 568 717,741		18 568 717,741
	AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers			
	AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	69 783,750		69 783,750
		188 840 431,677	4 919 140,198	183 921 291,479
AC4	Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte			
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques			
	AC510 Provision pour primes non acquises	12 843 522,565		12 843 522,565
	AC531 Provision pour sinistres non vie	28 783 512,344		28 783 512,344
		41 627 034,909	0,000	41 627 034,909
AC6	Créances			
	AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe			
	AC611 Primes acquises et non émises	2 773 499,810		2 773 499,810
	AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	25 668 904,215	6 360 110,089	19 308 794,126
	AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	2 264 243,348		2 264 243,348
	AC63 Autres créances			
	AC631 Personnel	70 496,811		70 496,811
	AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	3 874,408		3 874,408
	AC633 Débiteur divers	2 076 051,438		2 076 051,438
		32 857 070,030	6 360 110,089	26 496 959,941
AC7	Autres éléments d'actif			
	AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	5 515 399,210		5 515 399,210
	AC72 Charges reportées			
	AC721 frais d'acquisition reportés	1 591 439,750		1 591 439,750
	AC722 Autres charges à répartir	2 202 644,041	2 178 664,467	23 979,574
		9 309 483,001	2 178 664,467	7 130 818,534
	AC73 Comptes de régularisation Actif			
	AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus	2 677 466,910		2 677 466,910
	AC733 Autres comptes de régularisation	272 852,018		272 852,018
		2 950 318,928	0,000	2 950 318,928
		12 259 801,929	2 178 664,467	10 081 137,462
		282 727 973,388	18 146 085,383	264 581 888,005
	Total de l'actif			259 961 269,767

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
SITUATION ARRETEE AU 31/12/2015			2015	2014
Capitaux propres				
CP1	Capital social ou fonds équivalent		25 000 000,000	25 000 000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital		67 681 743,253	60 574 065,276
CP5	Résultat reporté		1 110 750,897	2 320 109,608
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice			93 792 494,150	87 894 174,884
CP6	Résultat de l'exercice		8 659 012,477	8 516 049,476
Total capitaux propres avant affectation			102 451 506,627	96 410 224,360
PA2	Provisions pour risques et charges		582 698,393	561 247,000
			582 698,393	561 247,000
PA3	Provisions techniques brutes			
	PA310	<i>Provision pour primes non acquises</i>	24 803 936,425	23 171 869,456
	PA331	<i>Provision pour sinistres (non vie)</i>	93 948 395,753	99 523 808,267
	PA331	<i>Prévisions de recours à encaisser (non vie)</i>	-8 629 381,287	-8 731 478,725
	PA361	<i>Autres provisions techniques (non vie)</i>	3 459 003,631	3 806 029,089
			113 581 954,522	117 770 228,087
PA4	Provisions techniques de contrats en unités de compte			
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs		21 780 925,476	21 357 703,555
PA6	Autres dettes			
	PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	7 200 707,148	7 706 853,907
	PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	14 330 618,282	11 949 283,024
	PA63	Autres dettes		
		PA631 <i>Dépôts et cautionnements reçus</i>	127 435,602	126 435,602
		PA632 <i>Personnel</i>	656 603,744	614 951,930
		PA633 <i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	1 894 067,097	1 642 986,769
		PA634 <i>Créditeurs divers</i>	1 934 397,867	1 349 002,750
			26 143 829,740	23 389 513,982
PA7	Autres passifs			
	PA71	Comptes de régularisation Passif		
		PA712 <i>Autres comptes de régularisation Passif</i>	40 973,247	472 352,783
			40 973,247	472 352,783
			161 547 682,985	162 989 798,407
Total du passif			162 130 381,378	163 551 045,407
Total des capitaux propres et du passif			264 581 888,005	259 961 269,767

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie				Opérations brutes 2015	Cessions et/ou rétrocessions 2015	Opérations nettes 2015	Opérations nettes 2014
SITUATION ARRETEE AU 31/12/2015							
PRNV1	Primes acquises						
	PRNV11	Primes émises et acceptées	+	87 051 216,524	-48 301 779,742	38 749 436,782	38 249 400,695
	PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	+/-	-1 632 066,969	3 334 994,781	1 702 927,812	571 607,450
				85 419 149,555	-44 966 784,961	40 452 364,594	38 821 008,145
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat			+	4 354 264,741	4 354 264,741	4 187 115,976
				4 354 264,741		4 354 264,741	4 187 115,976
PRNV2	Autres produits techniques			+			
CHNV1	Charges de sinistres						
	CHNV11	Montants payés	-	-47 442 020,415	22 100 326,826	-25 341 693,589	-24 805 392,918
	CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	+/-	5 473 315,076	-6 142 466,468	-669 151,392	-1 429 883,880
				-41 968 705,339	15 957 860,358	-26 010 844,981	-26 235 276,798
CHNV2	Variation des autres provisions techniques			+/-	347 025,458	347 025,458	585 444,992
CHNV3	Participation aux bénéfices et ristournes				-844 474,302	-844 474,302	-665 782,218
CHNV4	Frais d'exploitation						
	CHNV41	Frais d'acquisition	-	-7 077 778,010		-7 077 778,010	-6 759 762,418
	CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	-436 465,487		-436 465,487	287 736,014
	CHNV43	Frais d'administration	-	-9 554 458,597		-9 554 458,597	-8 654 933,769
	CHNV44	commissions reçues des réassureurs	+		5 453 326,181	5 453 326,181	4 645 370,545
				-17 068 702,094	5 453 326,181	-11 615 375,913	-10 481 589,628
CHNV5	Autres charges techniques			-	-333 232,828	-333 232,828	806 618,430
RTNV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)			+/-	29 905 325,190	-23 555 598,422	6 349 726,768
						7 017 538,899	

Etat de résultat				2015	2014
SITUATION ARRETEE AU 31/12/2015					
			notes		
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		./-.	6 349 726,768	7 017 538,899
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)				
	PRNT11	Revenus des placements	+	7 795 897,451	7 255 185,030
	PRNT12	Produits des autres placements	+		
	PRNT13	Reprise de corrections de valeurs sur placements	+	693 570,489	894 092,390
	PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	2 964 387,758	1 394 181,971
		Sous total 1		17 803 582,466	16 560 998,290
CHNT1	Charges des placements				
	CHNT11	Charges de gestion des placements, ycompris les charges d'intérêts	-	-1 779 332,083	-935 343,650
	CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	-273 925,938	-693 570,489
	CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-95,876	-2 726,196
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		-	-4 354 264,741	-4 187 115,976
PRNT2	Autres produits non techniques		+	39 021,204	152 444,963
CHNT3	Autres charges non techniques		-	-1 078 331,156	-1 159 622,466
		Sous total 2		-7 446 928,590	-6 825 933,814
		Résultat provenant des activités ordinaires		10 356 653,877	9 735 064,476
CHNT4	Impôts sur le résultat		-	-1 697 641,400	-1 219 015,000
		Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		8 659 012,477	8 516 049,476
		Résultat net de l'exercice		8 659 012,477	8 516 049,476

Tableau des engagements reçus et donnés

				2015	2014
HB1	Engagements reçus				
HB2	Engagements donnés				
	HB21	<i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées</i>		0,000	0,000
	HB22	<i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>			
	HB23	<i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>			
	HB24	<i>Autres engagements donnés</i>			
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires				
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution				
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance				
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers				

Etat de flux de trésorerie

SITUATION ARRETEE AU 31/12/2015

		2015	2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
	Encaissements des primes reçues des assurés	92 183 400,824	88 406 920,095
	Sommes versées pour paiement des sinistres	-44 968 683,050	-30 797 459,296
	Commissions versées aux intermédiaires	-6 130 423,183	-5 945 902,397
	Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-9 191 715,921	-8 476 669,466
	Variation des espèces reçues des cessionnaires	-17 999 478,474	-29 720 753,946
	Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-30 012 902,681	-25 186 980,740
	Encaissements liés à la cession de placements financiers	24 321 668,845	18 590 000,000
	Taxes sur les assurances versées au Trésor	-6 331 324,565	-6 022 028,550
	Produits financiers reçus	4 385 084,074	3 968 797,718
	Impôts sur les bénéfices payés	-361 858,145	-413 109,600
	Autres mouvements	-2 327 086,396	-7 614 915,773
	Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	3 566 681,328	-3 212 101,955
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-315 625,202	-653 372,788
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0,000	19 195,000
	Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0,000	-307 692,308
	Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
	Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-802 490,000	-3 200 000,000
	Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-1 118 115,202	-4 141 870,096
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
	Encaissements suite à l'émission d'actions		
	Dividendes et autres distributions	-2 183 413,893	-1 999 956,000
	Encaissements provenant d'emprunts		
	Remboursements d'emprunts		
	Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales		
	Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-2 183 413,893	-1 999 956,000
Incidences des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
Variation de trésorerie		265 152,233	-9 353 928,051
Trésorerie de début d'exercice		5 250 246,977	14 604 175,028
Trésorerie de fin d'exercice		5 515 399,210	5 250 246,977

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne
Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, Tunisie

Téléphone : (216) 71 184000 - Télécopie (216) 71 184184 - e.mail :
dgen@carte.com.tn

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 /12/2015

I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 Janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 Avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1^{er} Avril 2002.

1- Identité

Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne

Siège Social : Immeuble Carte, lot BC4, Centre urbain Nord, 1082 Tunis, Tunisie

Capital Social : 25 MD

Tel : 71 184 000 / Fax : 71 184184

RC : B 18794 1997

E-mail : dgen@carte.com.tn Site web : www.carte.com.tn

2 - Conseil d'Administration

Président Directeur Général : Hassine DOGHRI

Administrateurs Néjib DOGHRI
Christian Huyghues DESPOINTES
AbderrahmenFATMI
Radhi MEDDEB
Union Tunisienne de Participation.
S.E.P.C.M.

3- Les produits

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, la société « Assurances CARTE » a choisi d'être une compagnie d'assurance multi-branches.

Les branches gérées par la société « Assurances CARTE » sont les suivantes :

- Assurance Automobile
- Assurance Transport
- Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- Assurance Construction
- Assurance de Responsabilité Civile Générale
- Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail
- Assurances des autres Dommages aux Biens
- Assurance Crédit et Assurance Caution
- Assurance Assistance
- Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- Assurance de Groupe
- Assurances contre les Accidents Corporels
- La Réassurance

4- Les clients

La société « Assurances CARTE » répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

Les Entreprises

La société « Assurances CARTE » s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. La société « Assurances CARTE » est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

Pétrole / Energie

Aviation

Construction

Hôtellerie

Industries textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique...

Finances

Transports

Les Particuliers

La société « Assurances CARTE » entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. La société « Assurances CARTE » offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance. La société « Assurances CARTE » propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

5-Le réseau

Avec un groupe de professionnels, la société « Assurances CARTE » étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents et courtiers.

6-Effectif employé par catégorie et les frais de personnel s'y rapportant :

	Effectif	Salaire
- Contractuels	14	304 462 ,547
- Agents d'exécution	25	722 037,137
- Agents de maîtrise	14	398 904,994
- Cadres	120	6 536 928,952

II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

A – PROVISIONS TECHNIQUES :

La provision pour primes non acquises : Le calcul est informatisé, et est opéré quittance par quittance en fonction de la date d'échéance. Il est effectué en reportant les primes commerciales, donc en brut des chargements d'acquisition.

La provision pour risques en cours : Calcul du montant total des charges des sinistres rattachés à l'exercice écoulé et à l'exercice précédent, et des frais d'acquisition et des autres frais de gestion imputables à l'exercice écoulé et à l'exercice précédent ; ce total est rapporté au montant des primes acquises rattachés à ces exercices ; si ce rapport est supérieur

à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises ; le montant ainsi calculé est inscrit en provision pour risques en cours.

La provision pour sinistres à payer : La provision est déterminée dossier par dossier selon un inventaire. Les tardifs sont évalués par un actuare selon la méthode de paiement et celle de la charge de sinistre avec une pondération respective de 35% et 65%. Des chargements de gestion sont déterminés en fonction des frais de gestion de sinistre et majorent d'autant la provision.

Provision d'équilibrage : Cette provision est constituée conformément aux dispositions de l'article 24 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001.

Provision pour participation aux bénéfices et ristournes : Le calcul de la provision est effectué par contrat ou catégorie de contrats. A l'inventaire, il convient de constater la provision de clôture et l'utilisation de la provision d'ouverture.

La provision mathématique des rentes : La provision mathématique des rentes constatée à fin 2014 et relative à la branche « Accidents de travail » a été calculée selon les dispositions de l'arrêté du Ministre des affaires sociales du 13 janvier 1995, fixant le tableau de reconversion des rentes allouées aux victimes d'accidents du travail et des maladies professionnelles ou à leurs ayants droits.

B - LES REGULARISATIONS DE FIN D'ANNEE :

B.1. Régularisations liées aux primes émises :

Les PANE : (Primes Acquises et Non Emise) évaluation par branche par les différentes unités techniques, sur la base des contrats et avenant parvenus et des émissions intervenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Les Primes à Annuler : estimation statistique sur la base de la méthode statistique des cadences des annulations.

Parts des réassureurs dans les PANE : Le calcul est effectué branche par branche en fonction du taux de cession de la branche.

Parts des réassureurs dans les primes à annuler : Le taux de cession moyen calculé par branche est affecté aux primes à annuler de la branche.

Commissions sur les primes cédées sur PANE : Un taux moyen de commission de réassurance est déterminé pour chaque branche à partir du rapport : commissions reçues/ primes cédées. L'application du taux moyen aux PANE permet d'estimer la commission sur PANE cédées.

Frais d'acquisition reportés : Détermination d'un coefficient de frais d'acquisition selon le rapport frais d'acquisition / primes émises. Ce coefficient est ensuite appliqué au montant des PNA.

Provision pour ristournes : évaluation au niveau des PANE des ristournes probables.

Commissions à payer : Application des taux de commission donnés par la table de commissionnement aux arriérés de primes.

B.2. Régularisations liées aux placements :

Intérêts et loyers acquis et non échus : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis par référence aux contrats de locations (loyers) et aux échéanciers de remboursement (intérêts)

Affectation des produits de placements : Les produits de placements sont affectés au prorata des provisions techniques non vie et des capitaux propres.

B.3. Autres régularisations :

Charges et produits constatés d'avance : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis.

Charges à payer et produits à recevoir : Le calcul est effectué au service comptable selon la règle du prorata temporis.

B.4. La constatation des charges par destination :

La CARTE applique depuis plusieurs exercices une méthode forfaitaire d'affectation des charges entre les différentes catégories d'assurances, impactant ainsi les résultats techniques par branche.

La compagnie a procédé en 2013 à la mise en place d'une nouvelle méthode de déversement de ses charges par nature dans les différentes destinations en se basant sur des clés fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés

à la nature des charges et ce conformément à la norme comptable n° 30 « Les charges techniques ».

L'affectation des charges de personnel : Le déversement de ces charges a été effectué selon cette démarche :

- Dans une première étape, la répartition des charges de personnels entre les branches a été effectuée selon l'effectif affecté à chaque branche identifié à partir de la base personnel ;
- Dans la deuxième étape, la répartition au niveau des destinations a été faite comme suit :
 - Une partie affectée directement entre « Frais d'acquisition », « Frais d'administration », et « Frais de Placement » selon l'effectif du personnel ;
 - Le reliquat relatif aux salaires des catégories, a été reparti entre « Frais d'administration » et « Charge de sinistres » respectivement au prorata de « PPNA » et « des Charges de sinistres réglés et des variations SAP des exercices N et N-1 » de chaque catégorie.

L'affectation des commissions : La charge de commissions a été affectée entre les branches au prorata des commissions générées par le système. Le déversement au niveau de chaque branche a été affecté entre les postes « Frais d'acquisition » «Frais d'administration » et « charges de sinistres » des différentes branches respectivement au prorata des « Primes acquises », de « PPNA » et « des charges de sinistres réglés et des variations SAP des exercices N et N-1 » de chaque catégorie. Par ailleurs l'affectation des frais d'acquisition du poste salaire entre les branches a été effectuée selon la part de chaque catégorie dans les commissions.

L'affectation des autres postes de la balance générale et de la charge de personnel non encore répartis : La répartition entre les différentes branches du poste « Frais d'administrations » a été effectuée au prorata des primes émises de chaque branche, alors que la partie « Frais d'acquisition » inscrite au niveau BG a été affectée selon la même logique au prorata des commissions de chaque catégorie extraite du système d'information.

C- AMORTISSEMENTS ET AUTRES PROVISIONS :

C.1. Amortissements : Calcul automatique après mise à jour du fichier des amortissements tenu sur informatique

C.2. Provisions pour risques et charges : estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale

C.3. Provisions pour dépréciation : Ces provisions font l'objet d'estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale (Provision pour dépréciation des placements, Provisions pour dépréciation des comptes de tiers, Provisions pour dépréciation des autres actifs corporels et incorporels).

IV - NOTES SUR LE BILAN :

AC1 – Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2015 la somme de 825 851 ,289 Dinars contre 721 971 ,503 Dinars au 31/12/2014 soit une variation de 103 879,786 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2015 la somme de 500 160 ,659 Dinars contre une valeur de 377 429,998 Dinars au 31/12/2014 soit une variation de 122 730,661 Dinars.

Le tableau d'amortissements des actifs incorporels est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort. Ant.	Amort. 2015	Total Amort.	Valeur nette
Fonds de commerce	90 420,548	-	-	-	90 420,548
Logiciels	735 430,741	377 429,998	122 730,661	500 160,659	235 270,082
Total	825 851,289	377 429,998	122 730,661	500 160,659	325 690,630

AC2 – Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2015 la somme de 6 317 783,554 Dinars contre la somme de 6 050 925,938 Dinars au 31/12/2014 soit une variation de 266 857,616 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2015 la somme de 4 188 009,970 Dinars contre une valeur de 3 667 725,432 Dinars au 31/12/2014 soit une variation de 520 284,538 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs corporels d'exploitation est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort. Ant.	Amort. 2015	Total Amort.	Valeur nette
---------------------	---------------------	------------------------	------------------------	-------------------------	-------------------------

Matériel de transport	1 244 686,462	706 207,276	189 517,260	895 724,536	348 961,926
Mobilier de bureau	1 337 767,850	521 664,552	119 905,139	641 569,691	696 198,159
Matériel bureautique	221 991,973	204 717,523	3 672,223	208 389,746	13 602,227
Matériel informatique	1 999 219,231	1 536 083,331	123 203,757	1 659 287,088	339 932,143
AAI	1 464 983,068	661 001,831	79 235,538	740 237,369	724 745,699
GSM	49 134,970	38 050,919	4 750,621	42 801,540	6 333,430
Total	6 317 783,554	3 667 725,432	520 284,538	4 188 009,970	2 129 773,584

AC3 – Placements

Les placements bruts totalisent la somme de 188 840 431,677 Dinars en 2015 contre 179 763 767,041 Dinars en 2014 :

Libelle	Placement Brut 2015	Amort/Prov. 2015	Placement Net 2015	Placement Net 2014	Variation Nette
Terrains et constructions	30 577 246,892	4 645 214,260	25 932 032,632	26 543 615,208	-611 582,576
Titres à revenus variables	92 193 516,294	273 925,938	91 919 590,356	97 644 714,495	-5 725 124,139
Titres à revenus fixes	47 431 167,000	-	47 431 167,000	34 216 150,000	13 215 017,000
Autres Prêts	16 718 990,000	-	16 718 990,000	15 018 980,000	1 700 010,000
Prêts au Personnel	1 849 727,741	-	1 849 727,741	1 612 835,165	236 892,576
Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	69 783,750	-	69 783,750	270,000	69 513,750
Total	188 840 431,677	4 919 140,198	183 921 291,479	175 036 564,868	8 884 726,611

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2, AC3 et AC4 est présenté au niveau de l'annexe 8.

AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2015 de 2 807 471,687 Dinars par rapport à 2014 :

Libelles	Provisions 2015	Provisions 2014	Variation
----------	-----------------	-----------------	-----------

Provisions pour PNA	12 843 522,565	9 508 527,784	3 334 994,781
Provisions pour sinistres non vie	28 783 512,344	34 925 978,812	-6 142 466,468
Total	41 627 034,909	44 434 506,596	-2 807 471,687

AC6 – Créances

AC611 – Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises totalisent en 2015 la somme de 2 773 499,810Dinars contre 2 819 146,903Dinars en 2014 et se répartissent comme suit :

Branches	2015	2014	Variation
Automobile	-649 264,562	-527 457,191	-121 807,371
Responsabilité générale civile	257 910,764	340 738,096	-82 827,332
Incendie	-94 221,809	-136 567,674	42 345,865
Individuel	-11 383,141	-3 116,349	-8 266,792
Risques spéciaux	140 819,074	111 491,380	29 327,694
Aviation	141 607,895	153 907,418	-12 299,523
Transport	16 040,085	-6 555,111	22 595,196
Maladie	1 916 257,946	1 917 447,409	-1 189,463
Incapacité/Invalidité	266 859,626	235 953,814	30 905,812
Assistance	70 064,451	116 359,438	-46 294,987
Construction	747 390,944	642 995,860	104 395,084
Crédit export	-28 581,464	-26 050,187	-2 531,277
Total	2 773 499,810	2 819 146,903	-45 647,093

AC612 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Ce poste totalise en 2015 la somme nette de 19 308 794,126 Dinars contre 18 016 065,837Dinars en 2014 et se détaille comme suit :

Libellés	2015	2014	Variation
Primes à recevoir	19 666 561,181	18 419 306,341	1 247 254,840
Acomptes sur primes à recevoir	-2 724 906,389	-3 755 346,766	1 030 440,377
Comptes courants agents	1 282 447,603	1 330 521,387	-48 073,784
Effets à recevoir	795 041,384	1 006 565,252	-211 523,868
Chèques impayés	70 263,999	74 040,674	-3 776,675

Provisions pour chèques et effets impayés	-1 367 469,499	-1 159 587,970	-207 881,529
IDA	4 542 117,411	4 005 423,115	536 694,296
Sommes consignées pour sinistres	1 977 855,782	2 351 170,948	-373 315,166
Comptes courants des compagnies d'assurances	54 765,244	54 765,244	0,000
Autres	4 758,000	4 758,000	0,000
Provisions pour créances douteuses	-4 992 640,590	-4 315 550,388	-677 090,202
Total	19 308 794,126	18 016 065,837	1 292 728,289

AC62 – Créances nées d'opérations de réassurances

Ce poste totalise le montant net de 2 264 243,348 Dinars en 2015 contre 3 484 864 ,734Dinars en 2014.

AC63 – Autres créances

Les autres créances totalisent la somme de 2 150 422,657 Dinars en 2015 contre 3 941 032,600Dinars en 2014.

Libellés	2015	2014	Variation
Personnel	70 496,811	127 341,966	-56 845,155
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	3 874,408	1 010 321,816	-1 006 447,408
Débiteurs divers	2 076 051,438	2 803 368,818	-727 317,380
Total	2 150 422,657	3 941 032,600	-1 790 609,943

AC7 – Autres éléments d'actif

AC71 – Avoir en banques, CCP, chèques et caisses

Libelles	2015	2014	Variation
Banques	5 322 252,337	5 156 590,538	165 661,799
CCP	149 150,809	62 445,988	86 704,821
Caisses	43 996,064	31 210,451	12 785,613
Total	5 515 399,210	5 250 246,977	265 152,233

Les comptes en devises sont détaillés comme suit :

Devise	Solde en devise	Solde en dinars	Cours	Différence de change en dinars	Différence de change en devise
EURO	0,00	0,000	2,2188	27987,011	12 613,58
USD	5,70	0,000	2,0321	-39490,873	-19 433,53
JPY	-	-	16,7397		
GBP	-	-	2,9865		

AC72 – Charges reportées

Les charges reportées totalisent la somme nette de 1 615 419,324Dinars en 2015 contre 2 068 741,714Dinars en 2014 :

Libellés	2015	2014	Variation
Frais d'acquisitions reportés	1 591 439,750	2 027 905,238	-436 465,488
Charges à répartir	2 202 644,041	2 202 644,041	0,000
Amortissements des charges à répartir	-2 178 664,467	-2 161 807,565	-16 856,902
Total	1 615 419,324	2 068 741,714	-453 322,390

AC73 – Comptes de régularisation Actif

Les comptes de régularisation actifs totalisent la somme de 2 950 318,928Dinars en 2015 contre 2 182 357,527Dinars en 2014 :

Libellés	2015	2014	Variation
Intérêts courus et non échus	2 488 386,641	1 979 663,524	508 723,117
Autres produits à recevoir	387 660,175	133 419,280	254 240,895
Charges payées d'avance et autres	74 272,112	69 274,723	4 997,389
Total	2 950 318,928	2 182 357,527	767 961,401

CP - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

(En Dinars)

	01/01/2014 avant affectation	Affectations et imputations	Distribution dividende	Résultat 2015	Variation FR	Situation au 31/12/2015
Capital social	25 000 000,000					25 000 000,000
Fonds social	2 166 241,087	350 000,000			-117 730,210	2 398 510,877
Primes liées au capital social	1 960 000,000					1 960 000,000
Réserves de réévaluation	4 262 417,473					4 262 417,473
Réserves légales	2 682 815,006					2 682 815,006
Réserves facultatives	42 775 447,064	5 000 000,000				47 775 447,064
Réserves pour réinvestissement exonéré indisponible	6 727 144,646	1 875 408,187				8 602 552,833
Report à nouveau	2 320 109,608	-1 209 358,711				1 110 750,897
Résultat de l'exercice	8 516 049,476	-6 016 049,476	-2 500 000,000	8 659 012,477		8 659 012,477
Total	96 410 224,360	-	-2 500 000,000	8 659 012,477	-117 730,210	102 451 506,627

Le capital social de la société « Assurances CARTE » est composé de 90 % en actions ordinaires dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars et de 10 % de certificats d'investissements sans droit de vote dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars.

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans le capital social
Mr Hassine Doghri	1 225 051	49,00%
S.E.P.C.M	658 087	26,32%
UTP	226 260	9,05%
STEC	137 130	5,49%
Mr Abdesselem Ben Ayed	15	0,00%
Mr Nejib Doghri	25	0,00%
Autres actionnaires	3 432	0,14%
Certificats d'investissements	250 000	10,00%
Total	2 500 000	100,00%

PA2-Provisions pour risques et charges

c'est la provision de l'indemnité de départ à la retraite qui est de 582 698,393 Dinars en 2015.

PA3 – Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent en 2015 la somme de 113 581 954,522 Dinars contre 117 770 228,087 Dinars en 2014 soit une variation de -4 188 273,565 Dinars détaillées comme suit :

Libellés	2015	2014	Variation
Provisions pour primes non acquises (*)	24 803 936,425	23 171 869,456	1 632 066,969
Provisions pour sinistres (Non Vie) (*)	93 948 395,753	99 523 808,267	-5 575 412,514
Prévisions pour recours à encaisser (Non Vie)	-8 629 381,287	-8 731 478,725	102 097,438
Provisions mathématiques rentes (*)	3 398 984,963	3 507 552,170	-108 567,207
Provisions pour risques en cours (*)	60 018,668	298 476,919	-238 458,251
Total	113 581 954,522	117 770 228,087	-4 188 273,565

(*) Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'annexe 13.

PA5 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont varié de 423 221,921 Dinars pour passer à 21 780 925,476 Dinars en 2015 contre 21 357 703,555 Dinars en 2014.

PA61 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisent en 2015 la somme de 7 200 707,148 Dinars contre 7 706 853,907 Dinars en 2014 soit une variation de -506 146,759 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2015	2014	Variation
Commissions à payer	2 754 255,753	2 604 782,449	149 473,304
Primes cédées sur PANE	1 255 509,882	1 158 350,581	97 159,301
Comptes courants agents	1 202 793,729	2 169 931,027	-967 137,298
Ristournes à payer	639 780,422	699 987,096	-60 206,674
Bonifications à payer	376 361,677	397 542,602	-21 180,925
Coassurances cédées	258 447,559	192 351,790	66 095,769
Rentes à payer	427 126,973	362 542,562	64 584,411
Provisions de primes	121 365,800	121 365,800	0,000
Garantie 3A	13 694,105		13 694,105
Avance sur recouvrement crédit export	11 700,280		11 700,280
IDA	139 670,968		139 670,968
Total	7 200 707,148	7 706 853,907	-506 146,759

PA62 – Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurances sont de 14 330 618,282 Dinars en 2015 contre 11 949 283,024 Dinars en 2014.

PA63 – Autres dettes

Les autres dettes totalisent en 2015 la somme de 4 612 504,310 Dinars contre 3 733 377,051 Dinars en 2014 soit une variation de 879 127,259 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2015	2014	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	127 435,602	126 435,602	1 000,000
Personnel	656 603,744	614 951,930	41 651,814
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	1 894 067,097	1 642 986,769	251 080,328
Créditeurs divers	1 934 397,867	1 349 002,750	585 395,117
Total	4 612 504,310	3 733 377,051	879 127,259

PA71 – Comptes de régularisation -passif

Les comptes de régularisation passifs sont passés de 472 352,783Dinars en 2014 à 40 973,247 Dinars en 2015.

V - NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT

PRNV1 Primes acquises :

Les primes acquises non vie totalisent en 2015 la somme nette de réassurances de 40 452 364,594 Dinars contre 38 821 008,145Dinars en 2014 soit une variation nette de 1 631 356,449 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2015	Cessions 2015	Opérations nettes 2015	Opérations nettes 2014	Variations nettes
Primes émises et acceptées	87 051 216,524	-48 301 779,742	38 749 436,782	38 249 400,695	500 036,087
Variation de la PPNA	-1 632 066,969	3 334 994,781	1 702 927,812	571 607,450	1 131 320,362
Total	85 419 149,555	-44 966 784,961	40 452 364,594	38 821 008,145	1 631 356,449

PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat:

Les produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat sont passés de 4 187 115,976Dinars en 2014 à 4 354 264,741 Dinars en 2015 soit une variation de 167 148,765 Dinars.

CHNV1 Charges de sinistres :

Les charges de sinistres non vie totalisent la somme nette de 26 010 844,981 Dinars en 2015 contre 26 235 276,798Dinars en 2014 soit une variation nette de 224 431,817 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2015	Cessions 2015	Opérations nettes 2015	Opérations nettes 2014	Variations nettes
Sinistres payés	-47 442 020,415	22 100 326,826	-25 341 693,589	-24 805 392,918	-536 300,671
Var. Prov. RAR	5 473 315,076	-6 142 466,468	-669 151,392	-1 429 883,880	760 732,488
Total	-41 968 705,339	15 957 860,358	-26 010 844,981	-26 235 276,798	224 431,817

CHNV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste variation des autres provisions techniques est passé de -585 444,992Dinars en 2014 à -347 025,458 Dinars en 2015 soit une variation de 238 419 ,534 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2015	2014	Variation
Var. Provisions mathématiques rentes	-108 567,207	-150 669,834	42 102,627
Var. Provisions pour risques en cours	-238 458,251	-434 775,158	196 316,907
Total variation	-347 025,458	-585 444,992	238 419,534

CHNV3Participation aux bénéfices et ristournes :

Les participations aux bénéfices et ristournes sont passées de 665 782,218Dinars en 2014 à 844 474,302 Dinars en 2015 soit une variation de 178 692,084 Dinars

CHNV4Frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation non vie totalisent la somme nette de 11 615 375,913Dinars en 2015 contre 10 481 589,628Dinars en 2014 soit une variation de 1 133 786,285 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2015	2014	Variation
Frais d'acquisition	-7 077 778,010	-6 759 762,418	-318 015,592

Variation des frais d'acquisition reportés	-436 465,487	287 736,014	-724 201,501
Frais d'administration	-9 554 458,597	-8 654 933,769	-899 524,828
Commissions reçues des réassureurs	5 453 326,181	4 645 370,545	807 955,636
Total	-11 615 375,913	-10 481 589,628	-1 133 786,285

CHNV5Autres charges techniques:

Les autres charges techniques sont passées de -806 618,430 Dinars en 2014 à 333 232,828 Dinars en 2015 soit une variation de 1 139 851,258 Dinars.

RTNV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie :

Le résultat technique non vie est passé de 7 017 538,899 Dinars en 2014 à 6 349 726,768Dinars en 2015 soit une variation de -667 812,131 Dinars.

PRNT11 Revenus des placements :

Les revenus des placements de l'état de résultat sont passés de 7 255 185,030Dinars en 2014 à 7 795 897,451 Dinars en 2015 soit une variation de 540 712,421 Dinars.

PRNT13 Reprises des corrections de valeurs sur placements :

Les reprises des corrections de valeurs sur placements sont de 693 570,489 Dinars en 2015 contre 894 092,390 Dinars en 2014 soit une variation de -200 521,901Dinars.

PRNT14Profits provenant de la réalisation des placements :

Les profits provenant de la réalisation des placements sont de 2 964 387,758 Dinars en 2015 contre 1 394 181,971Dinars en 2014 soit une variation de 1 570 205,787 Dinars.

CHNT1 Charges des placements :

Les charges des placements sont de 2 053 353,897 Dinars en 2015 contre 1 631 640,335Dinars en 2014 soit une variation de 421 713,562 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2015	2014	Variation
Charges de gestion des placements	-1 779 332,083	-935 343,650	-843 988,433
Correction de valeur sur placement	-273 925,938	-693 570,489	419 644,551
Pertes provenant de la réalisation des placements	-95,876	-2 726,196	2 630,320
Total	-2 053 353,897	-1 631 640,335	-421 713,562

CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique :

Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique sont de 4 354 264,741 Dinars contre 4 187 115,976 Dinars en 2014.

PRNT2 Autres produits non techniques :

Les autres produits non techniques sont passés de 152 444,963 Dinars en 2014 à 39 021,204 Dinars en 2015.

CHNT3 Autres charges non techniques :

Les autres charges non techniques sont passées de 1 159 622,466 Dinars en 2014 à 1 078 331,156 Dinars en 2015 soit une variation de -81 291,310 Dinars.

CHNT4 Impôts sur le résultat :

L'impôt sur le résultat est de 1 697 641,400 Dinars en 2015 contre 1 219 015,000 Dinars en 2014 avec une variation de 478 626,400 Dinars.

VI - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

F 1 : Encaissements des primes reçues des assurés :

Les encaissements des primes reçues des assurés sont passés de 88 406 920,095 Dinars en 2014 à 92 183 400,824 Dinars en 2015 soit une variation de 3 776 480,729 Dinars

F 2 : Sommes versées pour paiement des sinistres :

Les sommes versées pour paiement des sinistres sont passées de 30 797 459,296Dinars en 2014 à 44 968 683,050 Dinars en 2015 soit une variation de 14 171 223,754Dinars.

F 3 : Commissions versées aux intermédiaires :

Les commissions versées aux intermédiaires sont passées de 5 945 902,397 Dinars en 2014 à 6 130 423,183 Dinars en 2015 soit une variation de 184 520,786 Dinars.

F 4 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

Les sommes versées aux fournisseurs sont passées de 8 476 669,466Dinars en 2014 à 9 191 715,921 Dinars en 2015 soit une variation de 715 046,455 Dinars.

F 5 : Variations des espèces reçues des cessionnaires :

Les variations des espèces reçues des cessionnaires sont passées de 29 720 753,946Dinars en 2014 à 17 999 478,474 Dinars en 2015 soit une variation de -11 721 275,472Dinars.

F 6 : Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers :

Les décaissements liés à l'acquisition de placements financiers sont passés de 25 186 980,740Dinars en 2014 à 30 012 902,681 Dinars en 2015 soit une variation de 4 825 921,941 Dinars.

F 7 : Encaissements liés à la cession de placements financiers :

Les encaissements liés à la cession de placements financiers sont passés de 18 590 000,000Dinars en 2014 à 24 321 668,845 Dinars en 2015 soit une variation de 5 731 668,845 Dinars.

F 8 : Taxes sur les assurances versées au Trésor :

Les taxes sur les assurances versées au Trésor sont passées de 6 022 028,550 Dinars en 2014 à 6 331 324,565 Dinars en 2015 soit une variation de 309 296,015Dinars.

F 9 : Produits financiers reçus :

Les produits financiers reçus sont passés de 3 968 797,718Dinars en 2014 à 4 385 084,074 Dinars en 2015 soit une variation de 416 286,356Dinars.

F 10 : Impôts sur les bénéfices payés :

Les impôts sur les bénéfices payés sont passés de 413 109,600 Dinars en 2014 à 361 858,145 Dinars en 2015 soit une variation de -51 251,455 Dinars.

F 11 : Autres mouvements :

Les autres mouvements de trésorerie sont passés de 7 614 915,773 Dinars en 2014 à 2 327 086,396 Dinars en 2015 soit une variation de -5 287 829,377 Dinars.

F 12 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelle et corporelles :

Les décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles sont passés de 653 372,788 Dinars en 2014 à 315 625,202 Dinars en 2015 soit une variation de -337 747,586 Dinars.

F 13 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles :

Les encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles sont passés de 19 195,000 Dinars en 2014 à 0 Dinars en 2015.

F 14 : Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation :

Il s'agit de frais relatifs à la construction d'immeuble destiné à l'exploitation sont passés de 307 692,308 Dinars en 2014 à 0 Dinars en 2015.

F 16 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation :

Les décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation en 2015 sont de 802 490,000 Dinars.

F 18 : Encaissement suite à l'émission d'actions :

Les encaissements suite à l'émission des actions en 2015 sont de 0.

F 19 : Dividendes et autres distributions :

Les distributions de dividendes sont passées de 1 999 956,000 Dinars en 2014 à 2 183 413,893 Dinars en 2015 soit une variation de 183 457,893 Dinars.

VII. Notes complémentaires

1-Produits et charges de placements : Annexe N°11

2-Résultats techniques par catégorie d'assurance : Annexe N°12 et 13

3-Ventilation des charges du personnel :

-Les salaires : 6 461 989,158Dinars

-Les charges sociales : 1 124 981,492Dinars

- Autres charges sociales : 375 362,980Dinars

4-Les charges de commissions :

- Commissions agents généraux : 3 443 016,110Dinars

- Commissions courtiers : 2 314 886,520Dinars

- Commissions Banques et CCP : 360 111,000Dinars

5-Ventilation des primes par zones géographiques :

- Nord : 74 309 336,135Dinars

- Centre : 3 061 484,544Dinars

- Sud : 9 436 106,400Dinars

ANNEXE N° 8
Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif

Désignations	Valeur brute				Amortissements et provisions								VNC
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la clôture		Cloture
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels													
Concessions, brevets, licences, marques	631 550,955	103 879,786		735 430,741	377 429,998		122 730,661					500 160,659	235 270,082
Fonds commercial	90 420,548			90 420,548									90 420,548
Total actifs incorporels	721 971,503	103 879,786	0,000	825 851,289	377 429,998	0,000	122 730,661	0,000	0,000	0,000	500 160,659	0,000	325 690,630
Actifs corporels d'exploitation													
Installations techniques et machines	4 768 431,005	211 584,699		4 980 015,704	3 146 060,880		400 379,399					3 546 440,279	1 433 575,425
Autres installations, outillage et mobilier	1 282 494,933	55 272,917		1 337 767,850	521 664,552		119 905,139					641 569,691	696 198,159
Total actifs corporels d'exploitation	6 050 925,938	266 857,616	0,000	6 317 783,554	3 667 725,432	0,000	520 284,538	0,000	0,000	0,000	4 188 009,970	0,000	2 129 773,584
Placements													
Terrains et constructions d'exploitation	19 369 436,994			19 369 436,994	1 731 657,796		454 653,175					2 186 310,971	17 183 126,023
Terrains et constructions d'exploitaion et hors exploitation	11 207 809,898			11 207 809,898	2 301 973,888		156 929,401					2 458 903,289	8 748 906,609
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	98 338 284,984		6 144 768,690	92 193 516,294		693 570,489				419 644,551		273 925,938	91 919 590,356
Obligations et autres titres à revenus fixe	34 216 150,000	13 215 017,000		47 431 167,000									47 431 167,000
Autres prêts	16 631 815,165	1 936 902,576		18 568 717,741									18 568 717,741
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	5 250 246,977	265 152,233		5 515 399,210									5 515 399,210
Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	270,000	69 783,750	270,000	69 783,750									69 783,750
Total placements	185 014 014,018	15 486 855,559	6 145 038,690	194 355 830,887	4 033 631,684	693 570,489	611 582,576	0,000	0,000	419 644,551	4 645 214,260	273 925,938	189 436 690,689
Total Général	191 786 911,459	15 857 592,961	6 145 038,690	201 499 465,730	8 078 787,114	693 570,489	1 254 597,775	0,000	0,000	419 644,551	9 333 384,889	273 925,938	191 892 154,903

ANNEXE N°9
Etat récapitulatif des placements

Désignation	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	30 577 246,892	25 932 032,632		
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	92 193 516,294	91 919 590,356		44 894,847
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPVCM				
Obligations et autres titres à revenus fixe	65 999 884,741	65 999 884,741		
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés				
Dépôts auprès des entreprises cédantes	69 783,750	69 783,750		
Autres dépôts				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Total placements	188 840 431,677	183 921 291,479	0,000	44 894,847
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation				
des provisions techniques	188 840 431,677	183 921 291,479		44 894,847
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques				
autres que les placements ou la part des réassureurs dans les	13 945 147,176	13 945 147,176		
provisions techniques				
TOTAL	202 785 578,853	197 866 438,655	0,000	44 894,847

ANNEXE N° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
	Inventaire 2012					
Règlements cumulés	17 572 345	39 978 112	9 959 517			
Provisions pour sinistres	11 519 700	20 733 858	24 680 755			
Total charges des sinistres	29 092 045	60 711 970	34 640 272			
Primes acquises	87 586 181	73 446 004	75 875 284			
% sinistres / primes acquises	33,22%	82,66%	45,65%			
Inventaire 2013						
Règlements cumulés	19 370 132	45 622 269	19 323 102	10 530 574		
Provisions pour sinistres	7 306 597	11 902 596	22 223 255	23 668 657		
Total charges des sinistres	26 676 730	57 524 865	41 546 357	34 199 231		
Primes acquises	87 586 181	73 446 004	75 875 284	84 005 075		
% sinistres / primes acquises	30,46%	78,32%	54,76%	40,71%		
Inventaire 2014						
Règlements cumulés	20 243 504	47 837 895	24 955 636	21 240 461	10 936 635	
Provisions pour sinistres	6 105 402	9 691 972	15 864 072	16 477 867	27 297 742	
Total charges des sinistres	26 348 906	57 529 868	40 819 708	37 718 327	38 234 377	
Primes acquises	87 586 181	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	
% sinistres / primes acquises	30,08%	78,33%	53,80%	44,90%	46,59%	
Inventaire 2015						
Règlements cumulés	21 043 299	49 675 960	28 951 930	24 665 729	34 569 574	10 115 430
Provisions pour sinistres	4 808 586	7 670 890	9 957 138	13 614 633	14 943 922	20 182 694
Total charges des sinistres	25 851 886	57 346 850	38 909 068	38 280 362	49 513 497	30 298 125
Primes acquises	87 586 181	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150
% sinistres / primes acquises	29,52%	78,08%	51,28%	45,57%	60,33%	35,47%

ANNEXE 11 : Ventilation des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec un lien de participations	Autres revenus frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers		663 569,429	663 569,429
Revenu des participations		4 770 711,725	4 770 711,725
Revenu des autres placements		1 894 075,049	1 894 075,049
Autres revenus financiers		467 541,248	467 541,248
Total produits des placements	0,000	7 795 897,451	7 795 897,451
Intérêts		605 880,114	605 880,114
Frais externes		1 173 451,969	1 173 451,969
Autres frais			0,000
Total charges des placements	0,000	1 779 332,083	1 779 332,083

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES DANS L'EXERCICE

Libellé de la rubrique	Situation au							Situation au
	01 - janvier							31 - décembre
	2015	Affectation	Résultat	Réserves	Augmentation	Reclassements	Autres	2015
	avant affectation du	du Résultat	2015	de	Réduction	internes aux		avant affectation du
	résultat	2014		Capitalisation	de capital	capitaux propres	Variations	résultat
	2014							2015
Capital social et fonds d'établissement	25 000 000,000							25 000 000,000
Fonds d'établissement constitué								
Fonds social complémentaire	2 166 241,087	350 000,000					-117 730,210	2 398 510,877
Primes liées au capital social	1 960 000,000							1 960 000,000
Réserves de réévaluation	4 262 417,473							4 262 417,473
Réserves légale	2 682 815,006							2 682 815,006
Réserves facultative	42 775 447,064	5 000 000,000						47 775 447,064
Réserve de capitalisation								
Report à nouveau	2 320 109,608	-1 209 358,711						1 110 750,897
Réserves pour reinvestissement exonéré indisponible	6 727 144,646	1 875 408,187						8 602 552,833
Provisions à caractère durable								
Résultat de l'exercice	8 516 049,476		8 659 012,477					8 659 012,477
Réserves de consolidation groupe								
Réserves hors groupe								
Résultat hors groupe								
Situation nette	96 410 224,360	6 016 049,476	8 659 012,477	0,000	0,000	0,000	-117 730,210	102 451 506,627
Dividendes versés		2 500 000,000						
Acomptes sur dividendes Prélevés								
Autres prélèvements								
Distribution		2 500 000,000						
Affectation du Résultat 2014		8 516 049,476						

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
TUNISO - EUROPEENNE « CARTE »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général relatif au contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES CARTE », arrêtés au 31 Décembre 2015.

Les états financiers ci-joints font apparaître au 31 Décembre 2015, un total bilan net de 264 581 888 Dinars et un résultat bénéficiaire de l'exercice 2015 de 8 659 012 Dinars.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES CARTE » au 31 Décembre 2015. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES CARTE » au 31 Décembre 2015 ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie du 1^{er} Janvier 2015 au 31 Décembre 2015 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2015.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, et dans l'attente de la signature du « Cahier des charges relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières », la société « ASSURANCES CARTE » assure le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Tunis, le 22 Avril 2016

Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI
Managing Partner

F.M.B.Z -KPMG Tunisie

Sofiene BEN AMIRA
Managing Partner

C.M.C- DFK International

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
TUNISO - EUROPEENNE « CARTE »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions desdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

1/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 047 510 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Juillet 2015 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

2/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 143 400 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Novembre 2015 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

3/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 494 100 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Mai 2015 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

4/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « CITE » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 15 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 02 Mars 2015 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

II. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2015 (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de cet exercice :

1/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COFITE-SICAF » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 130 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Février 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

2/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COFITE-SICAF » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 125 990 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Juillet 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an

3/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COFITE-SICAF » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 225 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Décembre 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

4/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 411 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Avril 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

5/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 3 505 990 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Juillet 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

6/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 525 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Décembre 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

7/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 900 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Décembre 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

8/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 300 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Janvier 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM-0,5) % l'an.

9/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 300 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du

01 Avril 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM-0.5) % l'an.

10/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 163 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 31 Mai 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM-0,5) % l'an.

11/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 220 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 02 Janvier 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM+0.5) % l'an.

12/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 3 000 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 02 Janvier 2014 et portant des intérêts au taux de TMM l'an.

13/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COFITE-SICAF » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 213 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 02 Avril 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM-0.5) % l'an.

14/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « SIDHET » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 000 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Janvier 2014 et portant des intérêts au taux de (TMM+1.5) % l'an.

15/ Au 31/12/2015, le compte « Entreprises liées : compte courant CARTE VIE » affiche un solde créditeur de 423 224 DT.

16/ Au 31/12/2015, le compte « Entreprises liées : compte courant BUSINESS TOWERS » affiche un solde débiteur de 941 996 DT.

17/ La société a conclu un contrat de location avec sa filiale « CARTE Vie » au titre duquel, « CARTE Vie » paye annuellement un montant de 40 000 Dinars. Ce loyer est sujet à

augmentation de 5% chaque année. Ce contrat prend effet à partir du 09 Mai 2011 pour une période de trois années renouvelables. Le produit constaté en 2015 est de 47 848 Dinars.

18/ La société a conclu un contrat de location avec sa filiale « CIIM » au titre duquel, « CIIM » paye annuellement un montant de 25 000 Dinars. Ce loyer est sujet à augmentation automatique de 5% par an à compter de la deuxième année. Ce contrat prend effet à partir du 15 Mai 2006 pour une période de 20 ans renouvelables. Le produit constaté en 2015 est de 29 102 Dinars.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

La Direction Générale perçoit au titre de l'exercice 2015, des rémunérations nettes correspondant aux :

Salaires et autres avantages : 420 000 Dinars.

Primes d'intéressement : 425 802 Dinars.

Les administrateurs perçoivent au titre de l'exercice 2015 des jetons de présence pour un montant total net de 148 000 Dinars, et ce, en vertu de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Mai 2015.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 22 Avril 2016

Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI
Managing Partner
F.M.B.Z -KPMG Tunisie

Sofiene BEN AMIRA
Managing Partner
C.M.C- DFK International